Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

http://www.sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article1606

Pour le retrait de la loi travail... Continuons de nous mobiliser ! Journée nationale de grève et de manifestation mardi 28 juin.

tes - Appels à mobilisation -

Date de mise en ligne : mercredi 22 juin 2016

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

Tous en grève et dans l'action mardi 28 juin !

Après le déni de démocratie à l'Assemblée nationale avec le 49-3, le gouvernement veut interdire les manifestations : une sorte de 49-3 social ! Bâillonner la contestation sociale majoritaire de la loi, montre une fois de plus que ce gouvernement perd pied.
Mis en minorité partout, il ne lui reste que ces méthodes autoritaires pour imposer une loi qui sert les intérêts des capitalistes : faciliter les licenciements, allonger le temps de travail, baisser les salaires, le tout entreprise par entreprise, afin que les actionnaires et les capitalistes s'enrichissent encore un peu plus sur notre travail.

Le 28 juin, jour du vote au sénat, l'intersyndicale nationale appelle à une nouvelle journée de mobilisation massive.

Des grèves continuent et des actions sont organisées. La votation citoyenne doit encore s'organiser pour permettre l'expression massive de la population.

Depuis 3 mois, dans les entreprises et les services, dans la rue, la grève, l'action, la nuit, le jour, jusqu'à satisfaction : **retrait du projet de loi travail.**

Copyright © SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

Pour le retrait de la loi travail...

Continuons de nous mobiliser !

Après le déni de démocratie à l'Assemblée nationale avec le 49-3, le gouvernement veut interdire les manifestations : une sorte de 49-3 social ! Bâillonner la contestation sociale majoritaire de la loi, montre une fois de plus que ce gouvernement perd pied.

Mis en minorité partout, il ne lui reste que ces méthodes autoritaires pour imposer une loi qui sert les intérêts des capitalistes : faciliter les licenciements, allonger le temps de travail, baisser les salaires, le tout entreprise par entreprise, afin que les actionnaires et les capitalistes s'enrichissent encore un peu plus sur notre travail.

Nous sommes une majorité à exiger le retrait de la loi El Khomri et à soutenir la mobilisation sociale

Le gouvernement s'obstine... nous ne lâcherons rien !

mardi 28 juin

rejoignez-nous dès maintenant !

Manifestation place Dombasle 15h00

Pour la première fois un gouvernement a essayé d'interdire une manif sociale à Paris,
soyons encore plus nombreux dans la rue

Faire grève est un droit protégé par la Constitution

Votre employeur ne peut pas vous interdire de faire grève.

Il se met dans l'illégalité s'il essaye de vous sanctionner ou de vous pénaliser.

Pour faire grève, vous n'avez pas besoin ni d'être syndiqué ni qu'il y ait un syndicat dans votre entreprise.

Lorsqu'il y a un appel national et interprofessionnel à la grève, vous pouvez faire grève même s'il n'y a pas de préavis déposé dans votre entreprise (dans le secteur privé les préavis ne sont pas obligatoires) ni d'être plusieurs à faire grève.

C'est le cas aujourd'hui !

Si vous rencontrez des problèmes à exercer votre droit constitutionnel à faire grève, contactez nous.

Union syndicale Solidaires

U.S. F.S.U.

CNT Syndicat intercorporatif de Meurthe-et-Moselle

Union locale de Nancy et ses environs

la cgt

unef le syndicat étudiant

UNL LA VOIX LYCÉENNE

Les Rendez-vous du mardi 28 juin en Lorraine :

Meurthe-et-Moselle :

- **NANCY 15h** : Manifestation intersyndicale, **Place Dombasle .**

Vosges

- **EPINAL 16 h** : Rassemblement intersyndical, **Préfecture.**

Moselle

- **Metz 17h** : Rassemblement intersyndical, **Préfecture.**

Meuse

- Renseignements à venir

Copyright © SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

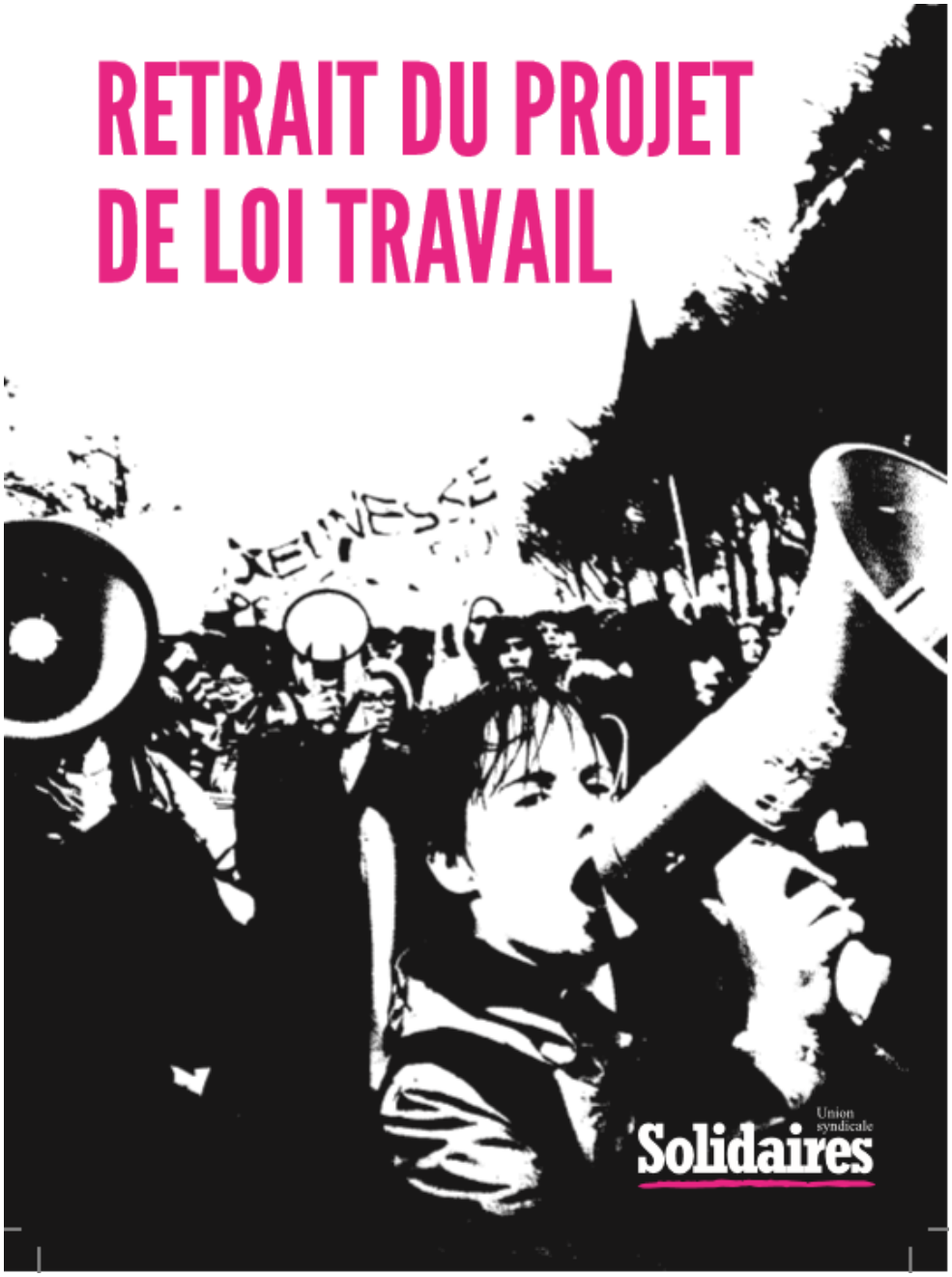

Le gouvernement s'obstine...
nous ne lâcherons rien !

Post-scriptum :

tract intersyndical Nancy en PDF :